

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Commune de Charenton-le-Pont, 48 rue de Paris, 94220, Charenton-le-Pont, F,
Téléphone : (+33) 1 46 76 47 16, Courriel : marchespublics@charentonlepont.fr, Fax :
(+33) 1 46 76 46 69, Code NUTS : FR107

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.charenton.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : NETTOIEMENT MANUEL ET MECANISE DES ESPACES PUBLICS DE LA VILLE

Numéro de référence : AO1702

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Nettoyage urbain

Descripteur principal : 90600000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Le marché a pour objet le nettoyage de la voie publique et de tous les espaces urbains revêtus ou non de la commune de Charenton-le-Pont, ainsi que la mise à disposition en faveur de la collectivité, de moyens relatifs au nettoyage, sur demande de celle-ci. Le marché est conclu pour une période initiale de 4 ans à compter de sa notification. Le marché est reconductible 1 fois 24 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 48 mois et 24 mois. Le marché étant un accord-cadre et conformément aux dispositions de l'article 78 III du décret du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics, la durée des accords-cadres ne peut dépasser quatre ans, sauf dans des cas exceptionnels dûment justifiés, notamment par leur objet ou par le fait que leur exécution nécessite des investissements amortissables sur une durée supérieure à quatre ans. Dans le cadre de ce marché, il est imposé au titulaire du marché d'utiliser des véhicules propres et de moins de deux ans.

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

Valeur 8 500 001,14 euros

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

ou

Offre la plus basse : euros / Offre la plus élevée : euros prise en considération (Hors TVA)

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Mots descripteurs : Nettoyage urbain

Code CPV principal : 90600000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR107|

Lieu principal d'exécution : sur le territoire de la commune de Charenton-le-Pont (94220).

II.2.4) Description des prestations : Le présent marché de service a pour objet le nettoyage de la voie publique et de tous les espaces urbains revêtus ou non de la commune de Charenton-le-Pont, ainsi que la mise à disposition en faveur de la collectivité, de moyens relatifs au nettoyage, sur demande de celle-ci. Le marché comporte : un forfait annuel pour les prestations régulières, des prestations complémentaires et/ou exceptionnelles hors forfait. Ces dernières prestations feront l'objet de bons de commande émis au fur et à mesure de la survenance du besoin conformément aux articles 78 et 80 du décret du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics dont le montant pour la période initiale de 48 mois est de: maximum: 240 000 euros HT, et pour la période de reconduction de 24 mois est de : maximum: 100 000 euros HT.

II.2.5) Critères d'attribution

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 40%

2. 1.1-Note sur l'organisation du service de nettoyage / Pondération : 10%

3. 1.2-Description et exploitation du parc de véhicules / Pondération : 15%

4. 1.3-Description de l'organisation en matière de personnels et Description de l'organisation en matière de contrôle interne et suivi du service / Pondération : 10%

5. 1.4-Note sur le plan " assurance qualité " et Plan d'action " hygiène et sécurité " / Pondération : 5%

Prix :

1. Prix / Pondération : 60%

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : La valeur prix est noté sur 60% : Sur la base de la DPGF pour les prestations régulières: 55 % et Sur la base du BPU pour les prestations complémentaires et exceptionnelles : 5% Par ailleurs, il n'est pas prévu de décomposition en lots car l'objet du marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes.

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

Explication :

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S : 2017/S 033-059717 du 16/02/2017

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation :

Section V : Attribution du marché

Marché n° : AO1702

Lot n° :

Intitulé : NETTOIEMENT MANUEL ET MECANISE DES ESPACES PUBLICS DE LA VILLE

Un marché/lot est attribué : oui

V.1) Informations relatives à une non-attribution

Le marché/lot n'a pas été attribué

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 29 mai 2017

V.2.2) Informations sur les offres

* Nombre d'offres reçues : 5

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE : 0

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE : 0

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

SEPUR, ZA du Pont-Cailloux Route des Nourrices , 78850, Thiverval Grignon , F,
Téléphone : (+33) 1 30 79 20 10, Fax : (+33) 1 30 79 20 19, Code NUTS : FR103

Le titulaire est une PME : non

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot

Estimation initiale du montant total du marché/du lot : H.T

Valeur totale du marché/du lot : 8 500 001,14

ou

Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : prise en considération

Monnaie : euros

Marché n° : AO1702

V.2.5) Information sur la sous-traitance

Valeur ou pourcentage de la part du marché susceptible d'être sous-traitée :

Valeur hors TVA : euros

Proportion : %

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le marché est consultable après rendez-vous pris 48 heures à l'avance à la mairie de Charenton-Le-Pont, Direction de la Commande publique 16 rue de Sully 94220 Charenton-Le-Pont, tél (+33) 1 46 76 47 16. Les concurrents évincés peuvent exercer un recours en pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis. En outre le montant du marché se décompose comme suit : montant forfaitaire annuel pour les prestations régulières : 1 360 000,19 euros ht; et le montant unitaire pour les prestations complémentaires et ou exceptionnelles : pour la période initiale de 48 mois 240 000 euros (H.T.) maximum , pour la période de reconduction de 24 mois 100 000 euros (H.T.) maximum

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle case postale n°8630, 77008, MELUN CEDEX, F, Téléphone : (+33) 1 60 56 66 30, Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle case postale n°8630, 77008, MELUN CEDEX, F, Téléphone : (+33) 1 60 56 66 30, Courriel : greffe.ta-melun@juradm.fr

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

13 juin 2017